



PROGRAMME DE FORMATION : HABILITATIONS ELECTRIQUES BATIMENTS FLOTTANTS

DUREE : Module de 7 à 28 heures

PUBLIC : Toutes personnes susceptibles d'effectuer des opérations sur les ouvrages ou dans le voisinage d'installations électriques sur bâtiments flottants.

MODE D'ACCOMPAGNEMENT : présentiel.

ACCESSIBILITE : Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute question concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, un référent Handicap se tient à votre disposition.

PRE-REQUIS : Notions d'électricité marine et habilitation électrique BT ou HT souhaitée

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION : Test de positionnement – Propositions pédagogique et financière adaptées

TARIF : INTRA : 2000-3200€HT/jour – maximum 8 bénéficiaires

INTER : 600-910€HT/jour et /bénéficiaire – minimum 3 bénéficiaires

MOYEN PEDAGOGIQUES/METHODES DE LA FORMATION :

- Etude théorique spécifiques au maritime qui implique le candidat dans son environnement professionnel
- Jeux de rôles et mises en situation concrètes, cas pratiques en environnement flottant
- Parties pratiques mettant en situations les candidats et les amenant à mettre en place les procédures techniques et de sécurité

SUPPORT DE COURS : Livret physique ou numérique spécialisé, schémas maritimes, vidéos, images, jeux (cartes, pièces...), quizz

EVALUATION DE LA FORMATION : Evaluations régulières de la progression en cours de formation sous forme d'exercices, de quizz, visant à valider les compétences acquises.

FORMATEUR : Diplômé, habilité et spécialiste de la formation aux adultes en habilitations électriques, en formations techniques et en programmation.

CERTIFICAT : A l'issue de cette formation, et si l'évaluation du candidat est connue favorable de la part du formateur, il se verra recevoir un certificat de validation des acquis d'une validité définie selon la formation effectuée.

OBJECTIFS A ATTEINDRE : Augmenter ses connaissances électriques, apprendre ou améliorer ses capacités à effectuer des opérations sur les ouvrages ou dans le voisinage d'installations électriques sur bâtiments flottants en sécurité.

COMPETENCES A ACQUERIR* :

- Connaître les procédures de mise en sécurité d'un circuit électrique
- Identifier les spécificités électriques des navires et yachts
- Savoir repérer un danger électrique sur bâtiments flottants (PNST, armoire électrique ouverte, canalisation endommagée,...)
- Appliquer les normes et réglementations maritimes
- Savoir mettre en œuvre les procédures de prévention sur bâtiments flottants
- Travailler en sécurité dans un environnement marin spécifique
- Réagir efficacement en cas d'incident électrique en mer

*Contenus non exhaustifs, liés à la progression et aux besoins des candidats.

C/° THE OFFICE – l'ALBU – 17, avenue Albert II – 98000 MONACO

RCI : 25P10697 – NIS : 8559A26650 – Id.Intra : FR43000185636 – code APE 8559A

contact@eaconcept.mc / www.eaconcept.mc

Ce document ne vaut pas agrément de l'Etat.

Version 1 du 01 septembre 2023